

Jeu Concours Science et Humour

Concours d'images - règlement

Article 1 : Objet

A l'occasion de son 24^e congrès général qui se déroulera du 3 au 7 juillet 2017 à Orsay, la Société Française de Physique lance le concours « Science & Humour », parrainé par le célèbre mathématicien Cédric Villani. Ce concours d'images est ouvert aux scientifiques en herbe comme aux confirmés, qu'ils soient membres ou non de la SFP. La participation à ce concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Article 2 : Thème

Les images soumises (dessins, bd, photos) doivent respecter la thématique du concours : "Montrer la science et/ou la vie des chercheurs et chercheuses sur un ton décalé et humoristique". Les candidatures sont ouvertes jusqu' au 2 mai 2017 inclus.

Article 3 : Organisateur

La Société Française de Physique est une association reconnue d'utilité publique dont la mission est de défendre et représenter la communauté française des physiciens et physiciennes. Elle mène chaque année plus d'une centaine d'actions sur tout le territoire français dans le but de promouvoir la physique auprès des scolaires, du grand public, des pouvoirs public et des scientifiques.

Article 4 : Modalités d'inscription

Les images peuvent proposées peuvent être réalisées par une ou plusieurs personnes. Les images soumises doivent être des œuvres originales et libres de droit. Le jury se réserve le droit de rejeter des propositions qu'il jugera de nature. Une même participant peut soumettre plusieurs images s'il le souhaite.

Les images doivent être envoyées sous format jpeg ou png à l'adresse concoursScienceetHumour@sfpnet.fr avant le 2 mai 2017 à 23h59.

Un titre ainsi que les coordonnées du ou des auteurs (nom, prénom, date de naissance, fonction/études, adresse, numéro de téléphone) doivent accompagner chaque proposition.

Article 4 Les prix

Les meilleures images seront exposées lors du prochain Congrès Général de la SFP qui aura lieu du 3 au 7 juillet 2017 au Campus d' Orsay à la Faculté des Sciences de l'Université Paris-Sud, composante de l'Université Paris Saclay. Certaines d'entre elles seront publiées dans Sciences & Avenir et dans les revues des autres partenaires de l'événement.

Deux types de prix seront décernés : le "prix du jury" ainsi que le "prix du public", qui sera consulté par voie électronique une fois le concours clos. De nombreux lots seront remis aux gagnants : places de spectacle, bd, magazines, goodies...

La cérémonie de remise des prix aura lieu durant la semaine du congrès général de la SFP à Orsay.

Composition du jury

Le jury sera composé de personnalités issues du monde scientifique, médiatique, artistique et de l'édition. Les délibérations du jury et du public seront rendues publiques entre juin et juillet 2017 ne pourront faire l'objet d'aucune contestation.

Annonce des résultats

Le jury contactera les lauréats au concours par email et ceux-ci seront invités à assister à la cérémonie de remise des Prix.

Droit de représentation

La SFP se réserve le droit d'exploiter à des fins non commerciales (notamment sur son site internet et sa revue "Reflets de la Physique") les œuvres lauréates du concours et ce sans restriction ou demande de participation financière. Chaque participant cède à la SFP l'ensemble de ses droit d'auteur : il s'engage notamment à accepter la publication des images primées dans le magazine *Reflets de la Physique*.

Réclamation

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions du jury qui seront sans appel. Toute difficulté relative à l'application et l'interprétation du présent règlement ou qui ne serait pas prévu par celui-ci sera tranchée en dernier ressort par la SFP dont les décisions sont sans appel.